

« Un festival de bobards » : Jean-Michel Blanquer sait de quoi il parle !

Category: Éducation

écrit par Pacco | 20 avril 2019

Au lendemain des manifestations du samedi 30 mars contre sa politique, le ministre de l'Éducation nationale, quelque peu échaudé, expliquait aux médias que les directeurs-trices d'école ne sont pas menacés-es. Pourtant, l'article 6 de la loi Blanquer, votée à l'Assemblée et qui sera présentée au Sénat mi-mai, crée des Établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux, regroupant les écoles et le collège d'un secteur, sous la responsabilité du Principal du collège. Cette mesure a cristallisé la colère dans les écoles qui devraient faire face à une nouvelle mutualisation des moyens et à une désorganisation accrue.

Ainsi, les personnels du 1er degré étaient fortement mobilisés lors de la journée de grève interprofessionnelle du 19 mars, fournissant le gros des troupes dans les cortèges. Ils et elles ont été rejoints par les parents d'élèves le samedi 30 mars, dans des manifestations très fournies. Localement, la riposte s'organise. De nombreux collectifs locaux de personnels et de parents se créent et prennent des initiatives de distribution de tracts, de blocage d'écoles, de nuit des établissements. Des débats ont lieu en assemblées générales sur la meilleure stratégie de mobilisation à développer et des grèves reconductibles sont décidées localement. La pression monte avant la prochaine journée nationale de grève du jeudi 4 avril.

Jusqu'à présent, Jean-Michel Blanquer se montrait droit dans ses bottes, prêt à aller jusqu'au bout dans sa volonté d'imposer un projet de loi qui n'a fait l'objet d'aucune concertation. Le gouvernement veut assommer la Fonction

publique et l'Éducation nationale est en première ligne. Pour imposer des réformes qui accroîtront les inégalités entre élèves, il faut taper fort. L'article 1 de la loi Blanquer fait peser cette menace du devoir de réserve sur chaque personnel qui voudrait critiquer l'institution. L'annonce de la prise de sanctions à l'encontre des enseignant-es qui ne feraient pas passer les évaluations a mis le feu à un cocktail détonant : pénurie de moyens, forte dégradation des conditions d'apprentissage, répression à tout crin. De plus en plus se fait pressentir le syndrome France Télécom dans les établissements scolaires : répression, craquages, burn out. Le ministère met le couvercle sur une marmite qui bout de plus en plus fort, d'où la propagation très rapide du #pasdevague.

Depuis, Jean-Michel Blanquer tente d'éteindre le feu par la rédaction d'une lettre de soutien aux personnels et en annonçant le versement d'une prime qu'il avait fait miroiter il y a des mois. Mais le mouvement pourrait s'étendre encore si la convergence a lieu avec les personnels du 2nd degré qui continuent à lutter contre la réforme du lycée et pour plus de moyens, et avec l'ensemble des agents de la Fonction publique, qui sont déjà appelé-es à se mettre en grève le 9 mai prochain contre la réforme de la Fonction publique adoptée par le gouvernement il y a une semaine et qui est un autre instrument de casse sociale du projet macronien.

Marion Nentreg